

# La Propriété industrielle

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel:  
fr.s. 95.—  
Fascicule mensuel:  
fr.s. 10.—

92<sup>e</sup> année - N° 2  
Février 1976

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	
— <b>Convention OMPI.</b> Adhésion. Turquie . . . . .	94
UNIONS INTERNATIONALES	
— <b>Convention de Paris.</b> Adhésion à l'Acte de Stockholm. Turquie . . . . .	94
RÉUNIONS DE L'OMPI	
— <b>ICIREPAT.</b> Comité de coordination technique . . . . .	95
RAPPORT D'ACTIVITÉ	
— <b>OMPI/IDCAS.</b> Loi type pour les Etats arabes sur les marques . . . . .	96
ÉTUDES GÉNÉRALES	
— Le Protocole de Genève relatif à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels (Paul Braendli) . . . . .	97
— Convention de Luxembourg du 15 décembre 1975 — Le brevet communautaire (François Savignon) . . . . .	99
NOUVELLES DIVERSES	
— Allemagne (République fédérale d'), Institut international des brevets (IIB), Japon . . . . .	106
CALENDRIER DES RÉUNIONS . . . . .	107
LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	
— <i>Note de l'éditeur</i>	
— Explications relatives aux <i>Lois et traités de propriété industrielle</i>	
— <b>Traités multilatéraux</b> — Convention relative au brevet européen pour le marché commun (Convention sur le brevet communautaire) . . . . .	Texte 2-001, page 001

© OMPI 1976

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

## Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

### Convention OMPI

#### Adhésion

#### TURQUIE

Le Gouvernement de la Turquie a déposé le 12 février 1976 son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

La Turquie a rempli la condition prévue à l'article 14.2) de la Convention en adhérant

simultanément à l'Acte de Stockholm (1967) de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle avec la limitation prévue par l'article 20.1)b)i) dudit Acte, qui permet de stipuler que l'adhésion n'est pas applicable aux articles 1 à 12.

En application de l'article 15.2), la Convention OMPI entrera en vigueur à l'égard de la Turquie le 12 mai 1976.

Notification OMPI N° 86, du 16 février 1976.

## Unions internationales

### Convention de Paris

#### Adhésion à l'Acte de Stockholm

(à l'exception des articles 1 à 12)

#### TURQUIE

Le Gouvernement de la Turquie a déposé le 12 février 1976 son instrument d'adhésion à l'Acte de Stockholm du 14 juillet 1967 de la Convention de

Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883, en déclarant que son adhésion n'est pas applicable aux articles 1 à 12.

En application des dispositions de l'article 20.2)c) et 3), l'Acte de Stockholm de la Convention de Paris à l'exception des articles 1 à 12 entrera en vigueur à l'égard de la Turquie le 16 mai 1976.

Notification Paris N° 79, du 16 février 1976.

## Réunions de l'OMPI

ICIREPAT

### Comité de coordination technique

Quinzième (et dernière) session  
(Genève, 10 au 12 décembre 1975)

#### Note \*

Le Comité de coordination technique (TCC) de l'ICIREPAT a tenu sa quinzième et dernière session à Genève du 10 au 12 décembre 1975<sup>1</sup>, sous la présidence de M. G. Borggård, Directeur général de l'Office suédois des brevets.

La liste des participants suit la présente note.

**Programme à long terme pour le développement d'un système intégré de recherches documentaires en matière de brevets.** Le TCC a d'une façon générale accepté les considérations et les conclusions du Comité ad hoc du TCC relatives au programme à long terme pour le développement d'un système intégré de recherches documentaires en matière de brevets proposé par l'Union soviétique (ci-après: « programme à long terme »). Il a reconnu que les tâches proposées du programme à long terme tendaient à améliorer la recherche documentaire en matière de brevets au sein des offices de brevets, et à améliorer l'accès à l'information technique figurant dans les documents de brevets en faveur des utilisateurs extérieurs aux offices: milieux industriels et pays en voie de développement.

Le TCC a élaboré un plan de mise en œuvre, en trois étapes, du programme à long terme.

Ces trois étapes sont les suivantes:

- I: amélioration des systèmes classiques de recherche manuelle et mécanisée;
- II: développement de systèmes normalisés de recherche mécanisée;
- III: étude de l'intégration de la recherche manuelle et de la recherche mécanisée.

Le TCC a proposé un « plan d'activité » relatif aux tâches à exécuter lors de la première étape du programme à long terme.

**Propositions des comités techniques.** Le TCC a approuvé les modifications aux principes directeurs relatifs à la préparation des abrégés de documents de

brevets, telles qu'elles ont été proposées par le Comité intérimaire de coopération technique du PCT lors de sa cinquième session (Genève, 29 octobre au 3 novembre 1975) et a convenu que la version définitive des principes directeurs relatifs à la préparation des abrégés de documents de brevets et des principes directeurs relatifs à la préparation des abrégés présentés par rubriques devraient figurer dans le Manuel de l'ICIREPAT.

**Renvoi au Comité plénier (PLC) des questions non réglées par le TCC.** Etant donné que la quinzième session du TCC constitue sa dernière réunion avant l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 1976, de la nouvelle version du Règlement d'organisation de l'ICIREPAT, qui fusionne le TCC et le PLC, le TCC a renvoyé toutes les propositions en suspens et toutes les questions en cours des comités techniques de l'ICIREPAT au PLC.

### Liste des participants \*

#### I. Etats membres

**Allemagne (République fédérale d):** W. Weiss. **Autriche:** K. Springer. **Etats-Unis d'Amérique:** P. J. Terragno. **France:** D. Cuvelot. **Royaume-Uni:** D. G. Gay. **Suède:** G. Borggård; L. G. Björklund. **Union soviétique:** E. Y. Artemiev; G. Neguliaev.

#### II. Organisation intergouvernementale

**Institut international des brevets (IIB):** J. A. H. van Voorthuizen; A. Vandecasteele.

#### III. Etat observateur

**République démocratique allemande:** R. Blumstengel.

#### IV. Organisation observateur

**Commission des Communautés européennes (CCE):** H. Bank.

#### V. Bureau des comités techniques

*Président du Comité technique chargé des systèmes de recherche documentaire (TCSS):* D. G. Gay.

#### VI. Bureau

*Président:* G. Borggård (Suède); *Secrétaire:* P. H. Claus (OMPI).

#### VII. OMPI

K. Pfanner (*Vice-directeur général*); F. A. Sviridov (*Vice-directeur général*); P. H. Claus (*Conseiller technique, Chef de la Section ICIREPAT, Division de la Propriété industrielle*); H. Konrad (*Conseiller technique, Section ICIREPAT*); V. Evgeniev (*Assistant technique, Section ICIREPAT*).

\* La présente note a été préparée par le Bureau international.

<sup>1</sup> La note relative à la quatorzième session du TCC a été publiée dans *La Propriété industrielle*, 1975, p. 258.

\* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

## Rapport d'activité

OMPI/IDCAS

### Loi type pour les Etats arabes sur les marques

Vient de paraître, sous forme d'une brochure publiée en trois langues (arabe, français et anglais)<sup>1</sup>, la Loi type pour les Etats arabes concernant les marques, les noms commerciaux, les indications commerciales et les actes de concurrence déloyale. Cette Loi type a été préparée par le Centre de développement industriel pour les Etats arabes (IDCAS) avec la coopération de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Ce texte constitue un modèle mis à la disposition de ceux des Etats arabes qui souhaiteraient adopter une législation en la matière ou reviser leur législation existante.

Dans une première phase, l'IDCAS et l'OMPI préparèrent des projets de texte. Le deuxième projet fut ensuite discuté par des experts provenant de la plupart des Offices des marques des vingt Etats arabes et par un représentant de l'Association pour la protection de la propriété industrielle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (APPIMAF), lors d'une réunion spéciale tenue à cet effet à Tunis en juin 1975 et organisée par l'IDCAS et l'OMPI en

collaboration avec le Gouvernement de la République tunisienne<sup>2</sup>. Enfin, la rédaction de la Loi type fut mise au point par un Comité de rédaction au cours de deux réunions, qui se sont tenues à Genève, sur l'invitation de l'OMPI, en octobre 1975 et à Doha, sur l'invitation du Gouvernement de l'Etat du Qatar, en novembre 1975.

La Loi type comprend essentiellement des dispositions détaillées concernant les marques; elle comprend également des dispositions d'ordre général en matière de noms commerciaux, d'indications commerciales et d'actes de concurrence déloyale. Par ailleurs, elle apporte des éléments nouveaux par rapport aux législations arabes existantes, tout particulièrement en ce qui concerne la marque collective, les contrats de licence et le contrôle exercé par l'Etat dans ce dernier domaine.

La Loi type est divisée en treize parties dont voici les titres: dispositions générales; droit à l'enregistrement d'une marque; procédure d'enregistrement; durée de la protection et renouvellement de l'enregistrement; effet de l'enregistrement; cession et transmission de la propriété de la marque enregistrée; contrats de licence; contrôle par l'Etat des licences et des cessions et transmissions; renonciation, radiation, nullité; marques collectives; noms commerciaux, indications commerciales, actes de concurrence déloyale; infractions et sanctions; dispositions finales.

<sup>1</sup> Cette brochure peut être obtenue auprès de l'IDCAS (B. P. 1297, Le Caire); elle peut également être obtenue auprès du Bureau international de l'OMPI.

<sup>2</sup> Voir *La Propriété industrielle*, 1975, p. 304.

## Études générales

### **Le Protocole de Genève relatif à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels**

Paul BRAENDLI \*

\* Licencié en droit, Directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.



---

**Convention de Luxembourg  
du 15 décembre 1975 —  
Le brevet communautaire**

François SAVIGNON \*

---

\* Professeur associé à l'Université de Strasbourg, ancien Directeur de l'Institut national de la propriété industrielle (France), Rapporteur général de la Conférence de Luxembourg.















## Nouvelles diverses

### ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D')

#### *Président de l'Office allemand des brevets*

Nous apprenons que le Dr Erich Häusser, ancien juge au Tribunal fédéral des brevets, a été nommé Président de l'Office allemand des brevets. Il succède au Dr Kurt Haertel.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter le Dr Häusser de sa nomination.

### INSTITUT INTERNATIONAL DES BREVETS (IIB)

#### *Directeur général*

Nous apprenons que M. Jacques Delorme a été nommé Directeur général de l'Institut international des brevets. Il succède au regretté Guillaume Finniss.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter M. Delorme de sa nomination.

### JAPON

#### *Directeur général de l'Office des brevets*

Nous apprenons que M. Ishiro Katayama a été nommé Directeur général de l'Office japonais des brevets. Il succède à M. Hideo Saito.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter M. Katayama de sa nomination.

## Calendrier

### Réunions de l'OMPI

1976

- 1<sup>er</sup> au 5 mars (Genève) — Union de Nice — Comité d'experts sur la revision de l'Arrangement de Nice
- 9 au 12 mars (Genève) — Programme technico-juridique permanent — Groupe de travail sur l'utilisation de la classification internationale des brevets
- 15 au 19 mars (Genève) — Programme technico-juridique permanent — Comité permanent (3<sup>e</sup> session)
- 22 mars au 2 avril (Munich) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail I
- 29 au 31 mars (Genève) — Union de Paris — Comité ad hoc de coordination des activités techniques
- 26 au 30 avril (Genève) — ICIREPAT — Comité technique chargé des systèmes de recherche documentaire (TCSS)
- 26 au 30 avril (Genève) — Union de Paris — Comité d'experts sur le dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets
- 3 au 7 mai (Genève) — ICIREPAT — Comité technique chargé de la normalisation (TCST)
- 10 au 15 mai (Genève) — Unions de Paris et de Berne — Comité d'experts sur les découvertes scientifiques
- 17 au 21 mai (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail V
- 17 au 21 mai (Genève) — Union de Paris — Comité d'experts non gouvernementaux sur les programmes d'ordinateurs
- 24 au 31 mai (Genève) — Union de Nice — Groupe de travail temporaire
- 8 au 15 juin (Lansanne) — Union de Paris — Groupe d'experts gouvernementaux pour la revision de la Convention de Paris
- 14 au 18 juin (Genève) — Programme technico-juridique permanent — Groupe de travail sur la loi type pour les pays en voie de développement concernant les inventions et le savoir-faire (« know-how »)
- 21 au 25 juin (Genève) — Programme technico-juridique permanent — Groupe de travail sur les principes directeurs pour les contrats de licence
- 28 juin au 2 juillet (Genève) — Classification des éléments figuratifs des marques — Comité d'experts
- 6 au 10 septembre (Genève) — Unions de Paris et de Madrid — Groupe de travail sur l'utilisation d'ordinateurs pour les opérations en matière de marques
- 6 au 17 septembre (Washington) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail III
- 21 au 24 septembre (Genève) — ICIREPAT — Comité plénier (PLC)
- 27 septembre au 5 octobre (Genève) — Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI; Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Comité des Directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne — Sessions ordinaires
- 27 septembre au 8 octobre (Rijswijk) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail II
- 11 au 15 octobre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité directeur
- 13 au 21 octobre (Genève) — Union de Nice — Groupe de travail temporaire
- 18 au 22 octobre (Genève) — ICIREPAT — Comité technique chargé de la normalisation (TCST)
- 18 au 22 octobre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité d'experts
- 25 au 29 octobre (Genève) — ICIREPAT — Comité technique chargé des systèmes de recherche documentaire (TCSS)
- 1<sup>er</sup> au 6 novembre (Genève) — Traité de coopération en matière de brevets (PCT) — Comités intérimaires
- 8 au 19 novembre (Stockholm) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail IV
- 22 au 26 [ou 30] novembre (Genève) — Union de Paris — Groupe d'experts gouvernementaux pour la revision de la Convention de Paris
- 29 novembre au 3 décembre (Genève) — Programme technico-juridique permanent — Groupe de travail sur la loi type pour les pays en voie de développement concernant les inventions et le savoir-faire (« know-how »)
- 29 novembre au 10 décembre (Rijswijk) — Classification internationale des brevets (IPC) — Groupe de travail I
- 13 au 17 décembre (Genève) — Union de Nice — Comité d'experts

## 1977

- 14 au 18 mars (Genève) — Programme technico-juridique permanent — Comité permanent (4<sup>e</sup> session)
- 26 septembre au 4 octobre (Genève) — Comité de coordination de l'OMPI; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Assemblées des Unions de Madrid et de La Haye; Conférence de représentants de l'Union de La Haye; Comité des Directeurs de l'Union de Madrid
- 28 novembre au 5 décembre (Paris) — Union de Berne — Comité exécutif — Session extraordinaire
- 6 au 8 décembre (Genève) — Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion — Comité intergouvernemental — Session ordinaire (organisée conjointement avec le BIT et l'Unesco)

## Réunions de l'UPOV en 1976

Conseil: 13 au 15 octobre

Comité consultatif: 10 et 11 mars; 12 et 15 octobre

Comité directeur technique: 6 et 7 mai; 18 et 19 novembre

Groupe de travail sur les dénominations variétales: durant la semaine du 14 au 17 septembre

Comité d'experts pour la coopération internationale en matière d'examen: 5 mai; 15 au 17 novembre

Comité d'experts sur l'interprétation et la révision de la Convention: 14 au 17 septembre

*Note:* Toutes ces réunions ont lieu à Genève au siège de l'UPOV

Groupe de travail technique sur les plantes potagères: 23 au 25 mars (Wageningen - Pays-Bas)

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales: 12 au 14 mai (Melle - Belgique)

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles: 24 au 26 mai (Tystofte - Danemark)

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières: 23 au 25 juin (Hanovre - République fédérale d'Allemagne)

Groupe de travail technique sur les arbres forestiers: 17 au 19 août (Humblebak - Danemark)

## Réunions d'autres organisations internationales s'occupant de propriété intellectuelle

## 1976

3 au 5 mai (Rijswijk) — Institut international des brevets — Conseil d'administration

9 au 13 mai (Munich) — Ligue internationale contre la concurrence déloyale — Congrès

11 et 12 mai (Jérusalem) — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs — Commission juridique et de législation

24 au 29 mai (Athènes) — Association littéraire et artistique internationale — Congrès

25 mai au 1<sup>er</sup> juin (Tokyo) — Union internationale des éditeurs — Congrès

22 au 24 juin (Rijswijk) — Institut international des brevets — Conseil d'administration

5 au 9 juillet (Bellagio) — Institut international de radiodiffusion — Conférence

30 août au 3 septembre (Stockholm) — Fédération internationale des musiciens — Congrès

6 au 10 septembre (Budapest) — Groupe hongrois de l'AIPPI et Association hongroise pour la protection de la propriété industrielle — Réunion sur le rôle de la protection de la propriété industrielle dans la coopération industrielle internationale

26 septembre au 2 octobre (Montreux) — Association internationale pour la protection de la propriété industrielle — Comité exécutif

27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (Paris) — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs — Congrès

11 au 16 octobre (Varna) — Syndicat international des auteurs — Congrès

## 1977

28 novembre au 5 décembre (Paris) — Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) — Comité intergouvernemental du droit d'auteur institué par la Convention universelle sur le droit d'auteur (révisée à Paris)